

ALEPPA LA REVUE



Le dossier
**La transformation
des ESAT**

6

La RSE
Des actions sur
tous les plans **12**

La tribune
**Mayotte, de craintes
et d'espoirs...**

16

#1 avril
2024



Engagés

Une démarche de réflexion éthique

4



Le dossier

La transformation des ESAT

6



La RSE

Des actions sur tous les plans

12

Portrait de...

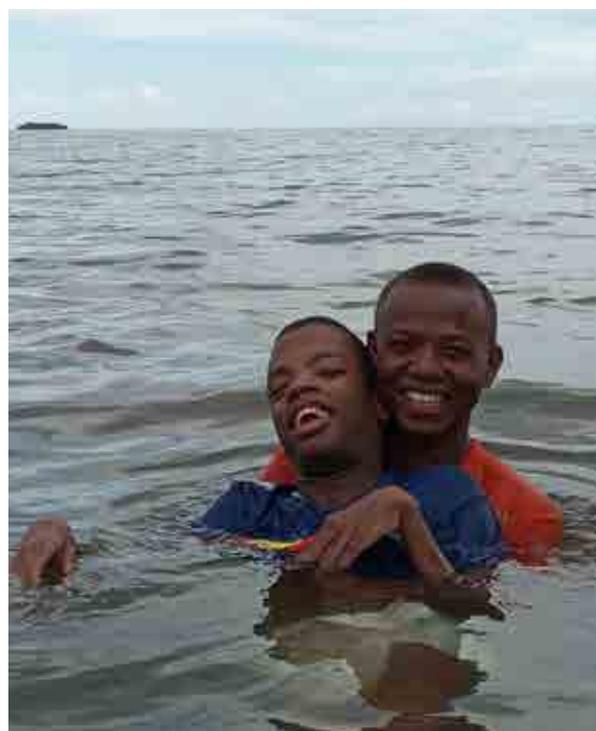
Laetitia Chanceau, bénéficiaire

14

Métier de...

Assistant aux Projets et Parcours de Vie

15



La tribune

Mayotte, de craintes et d'espoirs...

16

En images...

La Perle Cerdane en déconstruction

20

Regards croisés

Un conseil scientifique recomposé

22

Actualités

Nos rendez-vous

23

SOMMAIRE.

ÉDITO.

« Cette revue, c'est la vôtre ! »

Voici le premier numéro d'ALEFPA La Revue ! J'ai voulu cette nouvelle revue pour notre association ! Elle porte mon projet comme mon ambition et s'inscrit dans ma volonté de former un collectif, de travailler de manière collaborative avec tous ceux qui sont l'ALEFPA. Je souhaite ainsi bien rendre compte de ce qu'est l'ALEFPA aujourd'hui : une association dynamique, adaptée aux réalités actuelles, proche de ses bénéficiaires comme de ses professionnels.

Dans sa présentation, ALEFPA La Revue se montre respectueuse de l'environnement par le choix d'un papier sobre et plus écologique ; aérée et bien illustrée, elle présente la vie sur les territoires de l'ALEFPA dans toutes ses dimensions, humaines comme géographiques. Elle paraîtra en version papier pour en faciliter la lecture traditionnelle large et fonctionnelle.

Chaque numéro présentera une tribune sur un sujet d'actualité - dans ce premier numéro il s'agira de Mayotte - où je préciserai la position politique de l'association, toujours en accord avec nos valeurs, nos principes éthiques, notre identité d'association laïque et solidaire ; toujours en phase avec les préoccupations des personnes que nous accompagnons pour qu'elles gagnent en qualité de vie, en inclusion et en pouvoir d'agir ; mais en phase aussi avec les problématiques de nos professionnels dont je défendrai toujours les métiers et les intérêts.

ALEFPA La Revue s'arrêtera aussi plus longuement sur un sujet, à travers un dossier dont le thème dans ce numéro est celui des ESAT. Dans ses établissements, l'ALEFPA y développe une politique résolument inclusive et porteuse d'avenir pour les travailleurs.



J'ai aussi souhaité qu'on trouve dans ALEFPA La Revue un dessin de presse pour diversifier les formes d'expression. C'est le dessinateur Tesson qui donne libre court à son talent pour illustrer notre Tribune.

Cette revue c'est la vôtre, vous, adhérents, professionnels et partenaires de l'ALEFPA. Elle rend compte du présent de l'ALEFPA, le plus possible responsable et inclusif ; pour preuve, ALEFPA La Revue est diffusée par des travailleurs de nos ESAT.

Daniel DUBOIS
Président de l'ALEFPA



Une démarche de réflexion éthique accessible et de proximité !

L'ALEFPA insuffle une nouvelle dynamique à la démarche de réflexion éthique, à l'occasion du nouveau référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé. Un travail collaboratif avec les équipes des territoires a été mené pour la rendre plus attrayante et surtout accessible à tous ! Dans son engagement depuis 2012, l'ALEFPA se démarque par une réflexion pour et par les professionnels, au plus proche du terrain et au service de l'amélioration de l'accompagnement des personnes.



Les Groupes de Réflexion Éthique (GRE) se réunissent plusieurs fois par trimestre.

« Comment bien agir ? »

C'est la question à laquelle tente de répondre les équipes de professionnels confrontées à des situations concrètes, réelles et particulières, qui peuvent les mettre en difficultés et les questionner. Très souvent, cette question revient lorsque les valeurs liées à la situation sont en conflit.

Qui mieux que les professionnels pour remonter une situation complexe ? La réflexion éthique ne doit pas se faire dans une tour d'ivoire, ni être réservée aux experts ou aux dirigeants ! La volonté associative de cette redynamisation est donc d'aborder les questionnements éthiques à différents niveaux pour nourrir la réflexion, la partager et la

capitaliser à une échelle territoriale et nationale. Avec la volonté d'enrichir la réflexion éthique associative et d'ancrer la démarche dans le fonctionnement institutionnel.

Concrètement, cet engagement politique se traduit notamment par l'organisation et le financement chaque année, de formations à la réflexion éthique pour les professionnels et les directions de l'ensemble de ses territoires.

Elsa KOWALCZUK et
Hélène FOSSATI,
Référénts éthiques nationaux



Pour aller plus loin

Pour accompagner cette redynamisation, des référents éthiques nationaux et territoriaux ont été désignés et des fiches ressources d'aide à la réflexion éthique ont été réalisées de manière collaborative.





« La réflexion éthique, c'est accepter la zone grise d'une situation qui n'est pas binaire. C'est respecter la complexité et la différence de point de vue.

Les GRE (Groupe de Réflexion Ethique) tels que nous les avons imaginés sur le territoire des Hauts-de-France, sont constitués de professionnels d'horizons différents, éloignés aussi bien géographiquement, que par la typologie de prise en charge de leurs publics. Et pourtant, ils prennent conscience collectivement que les questionnements qui les animent sont en lien avec des problématiques communes ! »



Abdeslam NAÏM
Réfèrent éthique territorial
Hauts-de-France



Rose DESSAINT
Conseillère en
Économie Sociale et Familiale
CHRS Le Hameau de la Sentinelle
Hauts-de-France

« Je suis formée à la démarche de réflexion éthique depuis mars 2022, depuis cette formation, le GRE s'est réuni à plusieurs reprises. Avant chaque rencontre, nous réfléchissons à une situation concrète à évoquer. Si nous avons des interrogations d'ordre législatif, nous pouvons anticiper et demander à la DASAP (Direction d'Appui à la Stratégie et à la Performance) de nous apporter des informations de cadrage. Les rencontres du GRE **sont pour moi des moments conviviaux, enrichissants, respectueux de la parole de chacun. Elles permettent une ouverture d'esprit et une mise en lumière sur nos pratiques. Elle humanise davantage mes pratiques.** »



Vous avez dit « éthique au travail » ?

Est-ce un simple vademecum de bonnes pratiques et de conseils pour les professionnels de nos secteurs qui font face à des conflits et des situations de crise ? Non, c'est bien plus que cela.

L'éthique est d'abord une branche de la philosophie qui étudie les conduites humaines en les référant à des valeurs, celles d'une morale. Mais parler de morale peut disqualifier le propos, trop normatif,

trop connoté, tout particulièrement dans le monde professionnel. Et pourtant il y a tant de sagesse à souhaiter agir de façon éthique !

Je dirais plutôt que l'éthique est une réflexion sur les principes qui fondent une pratique juste.

Quelle est notre éthique à l'ALEFPA ? Quels sont les principes auxquels les pratiques professionnelles peuvent se référer ?

Il me semble que ces principes sont au nombre de 3 : universalisme, rationalisme, et humanisme ; de ces 3 principes découlent toutes les valeurs fondatrices de notre association : la laïcité, la liberté, le respect de la personne, l'égalité, la solidarité.

Toute pratique professionnelle dans nos établissements doit pouvoir s'y adosser.

Catherine de BROUCKER
Professeure de philosophie

La transformation des ESAT et l'amélioration des droits des travailleurs handicapés.

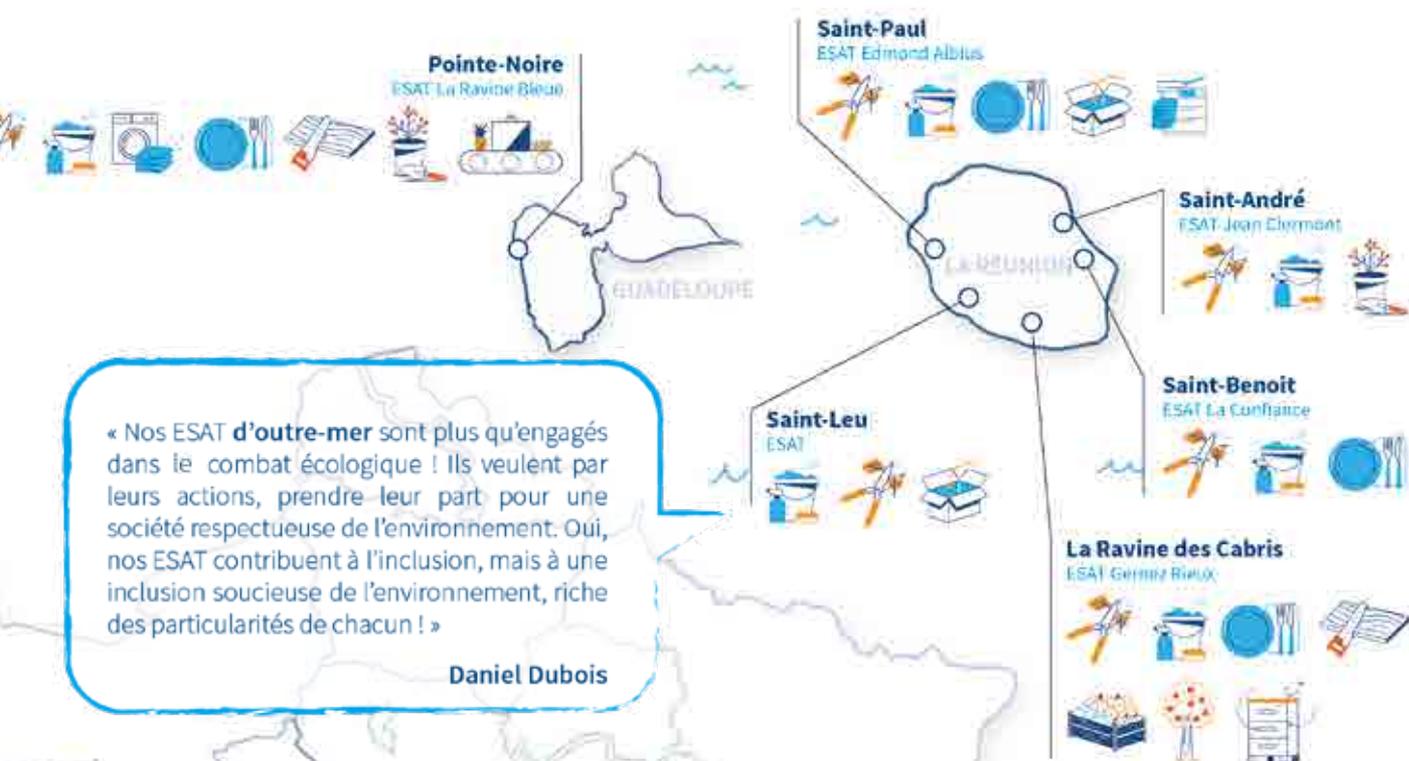
Les récentes mesures législatives telles que la circulaire du 15 mai 2022, la CNH (Conférence Nationale du Handicap), la loi plein emploi et d'autres encore impulsent un mouvement de transformation de l'offre des ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail), avec un renforcement de la mission d'insertion en milieu ordinaire et une progression des droits des travailleurs. L'ALEFPA rend ici hommage au travail réalisé par les équipes et par les travailleurs dans ses onze ESAT : accompagner chacun dans son projet, c'est permettre à toutes les personnes que l'association accompagne, en préservant leur originalité, de faire société. Les travailleurs des ESAT, par leur vocation entrepreneuriale, contribuent au développement de l'économie. Et surtout, ils enrichissent humainement l'ensemble de notre société avec laquelle ils font corps.



« Rendez-vous à **Eymoutiers** le 21 septembre 2024 pour la 3^{ème} édition de l'ALEFPA Trail ! Vous y croiserez des personnes en situation de handicap totalement intégrées à la vie de la cité. Elles y vivent, elles y habitent. Bon nombre de bénévoles pour l'événement sont des personnes accompagnées par l'ESAT. Elles apportent leurs compétences et leur bonne humeur à la réussite du Trail. Il n'y a plus de différences, il n'y a que des hommes et des femmes tournés vers un objectif commun. »

Daniel Dubois

Les ESAT de l'ALEFPA



« Nos ESAT **d'outre-mer** sont plus qu'engagés dans le combat écologique ! Ils veulent par leurs actions, prendre leur part pour une société respectueuse de l'environnement. Oui, nos ESAT contribuent à l'inclusion, mais à une inclusion soucieuse de l'environnement, riche des particularités de chacun ! »

Daniel Dubois



- LÉGENDE**
- Imprimerie/reprographie
 - Espaces verts
 - Livraison bois de chauffe
 - Blanchisserie
 - Couture
 - Hygiène et entretien des locaux
 - Élevage et abattoir de volailles
 - Restaurant et traiteur
 - Menuiserie
 - Horticulture
 - Sous-traitance industrielle
 - Conditionnement
 - Maraîchage/Pépinière
 - Arboriculture
 - Apiculture
 - Agro-transformation

L'ESAT, un acteur économique de proximité



Jean-François BRIEUGNE
Directeur de l'ESAT CATIC
à Toulouse

« Comme d'autres ESAT de l'ALEFPA, l'ESAT CATIC n'a pas attendu le plan de transformation pour parler d'employabilité en milieu ordinaire. Nous avons des expériences réussies et avons anticipé la nomination d'une chargée d'insertion dans l'effectif. Le projet d'établissement est venu structurer la démarche qui s'articule également avec la dynamique collective de l'ALEFPA : un groupe de travail transversal porté par la DASAP rassemble l'ensemble des ESAT de l'ALEFPA et nous avançons ensemble. Nous nous sommes ainsi préparés bien en amont du plan de transformation. »

Pouvez-vous présenter votre établissement ?

L'ESAT CATIC accompagne à ce jour environ 115 personnes. En plus de développer des activités traditionnelles (entretien d'espaces verts, sous-traitance industrielle, entretien des locaux...), il engage depuis une trentaine d'années des partenariats avec des entreprises locales grâce à des « ateliers intégrés » ! Ces ateliers étaient pionniers à l'époque et la culture inclusive bien ancrée dans nos accompagnements. Nous avons poursuivi ce travail avec d'autres entreprises pour parvenir à ce que près d'un tiers de l'effectif soit concerné par des prestations directes en entreprise. En 2023, avec le plan de transformation des ESAT, nous avons conventionné un partenariat avec le dispositif emploi accompagné local et repensé notre organisation.

Que sont précisément les « ateliers intégrés » ?

Cela signifie que les travailleurs d'ESAT sont intégrés à part entière dans une entreprise. Le premier atelier concerne l'hippodrome de Toulouse où nos travailleurs entretiennent les espaces verts et la piste de course. C'est un travail difficile et très pointu, l'enjeu est important pour la santé des chevaux.

Le second atelier concerne le groupe Hydro, acteur mondial de la menuiserie aluminium connu par sa marque commerciale Technal. Ce contrat concerne 11 travailleurs chargés du contrôle qualité. Ces derniers sont parfaitement intégrés aux équipes : ils ont des tenues Technal, prennent leur repas sur site et sont associés à la politique santé et sécurité au travail. L'un de nos travailleurs a d'ailleurs décroché un CDI à Technal en 2022 !

Identifiez-vous d'autres partenariats sur le territoire ?

Nous développons aussi des partenariats locaux pour renforcer l'autonomie des travailleurs, c'est le cas, entre autres, avec Café'N' co (mise à disposition d'un tiers-lieu inclusif), l'association pas à pas (mise à disposition d'éducateurs spécialisés à domicile) ou encore des ateliers mieux-être afin de préparer les candidats à gérer leur stress et leurs émotions, notamment en ce qui concerne l'insertion en milieu ordinaire.

Ceci permet d'améliorer la co-construction des parcours, mais aussi le développement du Pouvoir d'Agir des travailleurs. Nous travaillons chaque jour à « déstigmatiser le handicap », à déconstruire une image négative de sa situation et renforcer l'estime de soi.

« Délégué, un plaisir ! »

Geoffrey Lemontreer travaille depuis septembre 2015 à l'ESAT Les Arsses (Haute-Vienne), et après avoir beaucoup évolué, il exerce dans le secteur espaces verts et bois. D'abord représentant du CVS, il nous explique comment et pourquoi il est devenu délégué représentant les travailleurs de son établissement.

Quand avez-vous été élu délégué des travailleurs ?

J'étais représentant puis président du CVS, le Conseil de la Vie Sociale. Le 10 février 2023, j'ai été élu en tant que délégué des travailleurs. La fonction du délégué, c'est d'être à l'écoute des travailleurs en cas de problème entre moniteurs et usagers, entre usagers et usagers. En cas de problème, je dois faire un rapport à la direction. J'ai aussi pour mission d'annoncer par exemple que les travailleurs vont changer de mutuelle. Je peux parler des congés, des situations individuelles de chaque travailleur, leurs absences non justifiées, justifiables ou injustifiables. Et leur dire le respect du travail.

Votre mission vous plaît-elle ?

Je m'occupe de beaucoup de monde, 80 personnes, et en même temps je dois m'occuper de ma vie professionnelle, de ma famille. Donc j'essaye de jongler entre les 3 ! Cela me plaît oui ! Mon bureau est au niveau de l'administration : ce qui veut dire que j'ai juste à traverser le couloir et hop, je vais voir la direction pour transmettre le problème ! Le rôle de délégué rend les relations plus simples et directes.

Vous êtes élu pour combien de temps ?

Je suis élu pour 3 ans et puis on verra bien si je me représente parce que déjà 6 ans de représentation, ce n'est pas fatiguant, c'est plutôt un plaisir, mais à force il faut bien laisser la place aux jeunes !



Geoffrey LEMONTREER
Travailleur d'ESAT
élu délégué en 2023



Geoffrey Lemontreer accueille Daniel Dubois, Président de l'ALEFPA dans l'un des ESAT de Haute-Vienne.

La complémentaire santé



La loi instaure une obligation de mise en place d'une complémentaire santé (mutuelle) au bénéfice des travailleurs comme cela existe pour les salariés.



L'ALEFPA a fait le choix de l'anticipation et a amorcé la démarche dès le projet connu. Les établissements et les travailleurs ont été associés à l'ensemble du processus. Cette mesure a un coût important pour les budgets des établissements dans un contexte économique tendu.

Afin de mettre en place la complémentaire santé, l'ALEFPA a souhaité travailler de nouveaux supports avec les professionnels afin d'expliquer aux travailleurs de quoi il s'agit.

septembre 2023

Co-crédation et finalisation du cahier des charges de notre appel d'offre en lien avec les directions des ESAT qui ont consulté les travailleurs sur ce qui était important pour eux dans une complémentaire santé.

novembre 2023

Commissions avec les mutuelles candidates avec une équipe transversale composée de directions d'ESAT et de la Direction Générale pour le choix de l'organisme retenu.

janvier à juin 2024

Articulation et paramétrage avec l'organisme retenu.

1^{er} juillet 2024

Entrée en vigueur de la complémentaire santé obligatoire pour les travailleurs.

Pendant toute la période

Sensibilisation des travailleurs aux modalités de la complémentaire santé et à leurs droits.



Les travailleurs de l'ESAT Edmond Albius à La Réunion proposent plusieurs services : entretien des espaces verts, hygiène et entretien des locaux, restaurant et traiteur, conditionnement, imprimerie.

Les avantages collectifs et droits sociaux

Avant même le plan de transformation des ESAT, l'ALEFPA a eu la volonté de mettre en œuvre un statut pour les travailleurs, qui reconnaisse des droits sociaux et apporte des avantages collectifs. Cette politique s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'association et vise une reconnaissance et une valorisation du travailleur comme personne accompagnée et acteur professionnel.

L'association a engagé depuis plusieurs années une démarche de lisibilité et d'harmonisation de la rémunération et des congés des travailleurs d'ESAT. Elle se traduit par le renforcement d'avantages collectifs et de droits sociaux : bons d'achat, primes d'intéressement, congés exceptionnels... Certaines dispositions prises sont plus favorables que ce que la loi prévoit pour les travailleurs, par exemple les dispositions pour congés enfant malade ou pour la reprise d'ancienneté.

L'ALEFPA a participé à la démarche ayant abouti au plan de transformation des ESAT et se mobilise désormais à le mettre en œuvre dans ses établissements. Pour cela et au-delà du respect de la loi et d'une mise en conformité, l'association peut compter sur l'engagement des directions, des équipes et des travailleurs dans les territoires.

Plusieurs ESAT de l'ALEFPA ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets « Fonds d'Accompagnement à la Transformation des ESAT » : projet de mécanisation du bois à l'ESAT Les Arsses, atelier de transformation des fruits et légumes à l'ESAT Gernez Rieux, ou encore projet d'agro transformation via un jardin créole médicinal et nourricier à l'ESAT La Ravine Bleue...

La mise en œuvre du plan de transformation se traduit également par d'autres actions, comme le doublement en 2024 de la contribution financière à l'OPCO (Opérateur de Compétences) pour la formation des travailleurs, ou encore les élections de 11 travailleurs

délégués, organisées en novembre 2023 dans tous les ESAT de l'association. Une fiche décrivant le rôle du délégué a été travaillée avec les professionnels et les personnes accompagnées des ESAT. En 2024, une formation conçue avec et pour les délégués est prévue pour les accompagner à assurer pleinement cette nouvelle mission.

Afin d'aller plus loin dans la reconnaissance des droits des travailleurs d'ESAT, l'ALEFPA travaille actuellement sur le droit de grève ou encore la création des instances mixtes. Nous restons encore néanmoins en attente de nombreux décrets pour avancer dans nos travaux.



La transformation des ESAT est abordée au sein d'un groupe transversal de l'association qui se réunit, entre autres, à l'occasion des réunions des directeurs.

Cinq piliers pour des actions sur tous les plans !

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), c'est lorsqu'une organisation, par exemple une entreprise ou une association se préoccupe à la fois :

- du bien-être des personnes accompagnées,
- du bien-être des professionnels,
- du développement durable.

L'organisation prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois. La RSE est une démarche globale qui touche l'association dans toutes ses dimensions et à tous les niveaux.

Laureen DROULEZ
Conseillère DASAP

1

La gouvernance

La démarche RSE de l'ALEFPA s'inscrit dans la mise en œuvre du projet associatif et l'orientation « Agir en responsabilité sociale et pour le développement durable ». Un autodiagnostic RSE de l'ensemble des structures de l'ALEFPA a été réalisé en 2023 avec une forte mobilisation des territoires. L'association est en train de définir la stratégie RSE nationale et s'appuie sur des référents RSE territoriaux.



2

L'environnement

Pour entamer sa démarche RSE, en 2022, l'ALEFPA a entrepris une mesure d'émissions de gaz à effet de serre de son activité sur l'année 2021. Ce bilan, assorti de recommandations, sert à identifier les principaux axes d'amélioration de l'impact de l'association.

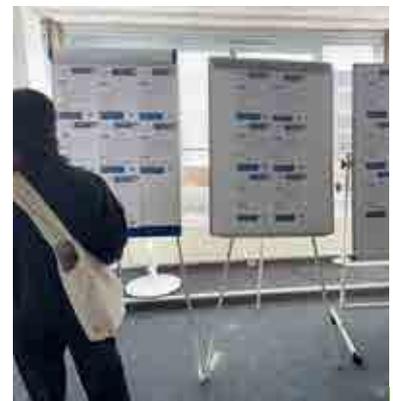


3

Le social

Sur toute l'année, en partenariat avec l'OETH*, l'ALEFPA a organisé les Cafés Recruth Handiss'pensables pour décloisonner l'accès à l'emploi et faciliter l'inclusion au cœur de ses pratiques de recrutement. L'association a participé aux Duo Days et à la Semaine Européenne du Handicap ou encore, s'est mobilisée sur l'initiation à la langue des signes...

* Objectif emploi des travailleurs handicapés



Inclure : le café Recruth des Hauts-de-France a réuni 40 participants en présence de partenaires comme Pôle emploi, Adélie, Cap emploi, la mission locale cambrésis, Lille avenir...



4

Le sociétal

L'ALEFPA a mis en œuvre les évaluations de ses établissements dans le cadre d'une politique d'amélioration continue des accompagnements. D'autres actions comme la transformation de l'offre des ESAT, la démarche Ethique, ou encore l'Observatoire des Violences Faites aux Femmes (OVIFEM) contribuent à l'augmentation du bien-être des personnes accompagnées.



Bien vieillir : pour « Innovons en résidence autonomie » de la CARSAT, la résidence autonomie Van Gogh à Croix a été sélectionnée pour expérimenter 3 solutions d'amélioration de confort et de bien-être des personnes âgées.

5

L'économie

Le projet « de la terre à la terre » à l'ESAT Gernez Rieux à La Réunion ou encore celui d'agro transformation de l'ESAT La Ravine Bleue en Guadeloupe identifie l'ALEFPA comme un acteur majeur de l'ESS : les travailleurs interviennent régulièrement en colloque et dans des salons sur l'environnement, le développement durable, le bien-être, la transition écologique.



Vous souhaitez partager votre action ou vous avez une question ?

Contactez-nous !

contact.dasap@alefpa.fr

CONTACT



Agir : dernièrement l'ESAT La Ravine Bleue a participé au carnet'adapt de l'ADEME en présentant son séchoir solaire.





Laëtitia CHANCEAU Bénéficiaire

Je m'appelle Laëtitia Chanceau j'ai trente ans, j'habite à Aubusson, j'ai une chienne ! Depuis le mois d'avril 2023, je suis en attente de RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) du fait de problèmes de santé.

Quel est votre projet ?

Mon projet est de faire une formation de D.U. de pair aideance, de soutenir les personnes handicapées psychiques et de leur faire part de mon expérience passée. J'aimerais en faire mon métier dans les centres psychiatriques ou autres.

Comment pensez-vous réaliser votre projet ? Les opportunités, les freins ?

D'abord il y a une formation de onze jours. J'attends une réponse du CHU d'Esquirol. Ensuite il y a un DU de pair aideance en binôme, c'est-à-dire avec un professionnel de santé. L'opportunité est donc d'abord de faire la formation de onze jours

qui me conduira plus tard à un DU, un Diplôme Universitaire pour être médiatrice de pair aideance. Pour les freins, ... le stress. Et puis je suis réservée quand il y a beaucoup de monde, je suis stressée ! Mais ce sont des petits groupes, une quinzaine de personnes donc ça devrait aller.

Comment avez-vous connu le DAPV ?

J'ai connu le dispositif à la clinique de Chatelle Guyon à Viersat lors d'une permanence de Perrine et Céline.

Comment se passent les entretiens avec l'APPV ?

Super ! Perrine me motive, elle m'encourage, elle m'aide beaucoup dans mes démarches de bénévolat, c'est très bien pour moi.

Est-ce qu'au travers de la réalisation de votre projet, vous avez pris conscience que vous aviez des ressources, des savoirs et des compétences ?

Oui ! J'ai eu confiance. Grâce à vous Perrine. Et j'ai découvert la pair aideance parce que je ne connaissais pas. J'ai également été confrontée aux démarches, et j'ai réussi à les réaliser.

Pair-aideance

La pair-aideance est définie réglementairement : elle repose sur une entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie somatique ou psychique, ou atteintes d'un même handicap. C'est une clef d'émancipation !

Bonne chance Laëtitia dans votre projet !



MÉTIER DE...

Un nouveau métier au cœur des enjeux actuels d'accompagnement : APPV

Après une phase d'expérimentation lancée en 2016, les dispositifs d'Assistance au Projet de Vie tendent à se généraliser, en vue d'une société de plus en plus inclusive.

Qui peut bénéficier d'un accompagnement ?

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV 66) est un dispositif gratuit destiné à toutes les personnes concernées par le handicap, avec ou sans notification MDPH et qui cherchent le soutien d'un professionnel pour réfléchir à leur projet de vie. Nous accompagnons dans tous les domaines de la vie, quel que soit l'âge et le handicap. La personne peut entrer et sortir du dispositif quand elle le souhaite. Le DAPV est un dispositif de proximité qui intervient à la demande et selon les besoins de la personne.

Votre rôle auprès des personnes ?

Le rôle de l'APPV est fondé sur le principe de reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes. L'autodétermination des personnes est au cœur des pratiques. Dans une posture sans jugement,

l'APPV aide la personne dans son projet en s'adaptant à son mode de vie : l'accompagnement consiste à repérer et valoriser ses compétences et celles de son entourage, identifier les ressources et contraintes de son environnement, informer sur les droits et l'ensemble des possibles.

Quelles qualités pour exercer ce métier ?

L'empathie et le sens de l'écoute, le travail en autonomie, avoir une vision systémique de l'accompagnement, un intérêt pour les démarches participatives et le développement du pouvoir d'agir. Des capacités d'adaptation et de renouvellement de sa pratique professionnelle. Le respect du rythme des personnes.

Aisance dans la communication afin de déployer ce nouveau métier auprès des partenaires de droit commun et spécialisés.



Un certificat de compétences APPV permet de former les professionnels à la transformation de l'offre sociale et médico-sociale et de soutenir ce nouveau métier amené à se développer dans un avenir proche.

Dispositif APV
Assistance
au Projet de Vie

Prérequis

- > Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau bac +2
- > Et/ou expérience (salarié(e) ou bénévole) d'au moins un an dans les secteurs social, médico-social, sanitaire/ éducatif etc.

Modalités

- > 224 heures (environ 150 heures de formation en centre et 70 heures de stage)
- > L'accès à la formation peut également se faire par les dispositifs de validation des acquis professionnels.



Silvia Izquierdo manageuse, Aurélie Ouvrard et Hélène Reverchon, APPV au sein du dispositif APV 66 évoquent leur métier et le développement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

Amandine DECHERF
Pôle prospective emplois
et compétences

Mayotte, de craintes et d'espoirs...

Qui dit Mayotte dit insécurité, immigration incontrôlée... Or notre 101^{ème} département français dans l'Océan Indien, aussi appelé « l'île aux parfums », est plein d'opportunités, de richesses humaines.

Sa face sombre occulte le travail de ceux qui développent l'île et y améliorent la situation, notamment des plus fragiles. Comme le disait Ralph Emerson « **Tout mur est une porte** ».

À Mayotte, une multitude de portes est à trouver. Sa jeunesse et sa volonté de réussite sont promesses d'avenir. À nous de lui donner la possibilité de se réaliser.

Installée depuis plusieurs années à Mayotte, l'ALEFPA y a une équipe de professionnels qui prend en charge à domicile enfants, adolescents et adultes polyhandicapés, et accompagne sans restriction de statut social ou juridique.

Notre vocation est bien d'« accompagner chacun dans son projet ».

À Chirongui l'ALEFPA a le projet novateur d'un établissement de 60 places, recyclable à 95%, bas carbone, climatique, autonome en eau et en électricité : le prototype même des établissements du futur. Le permis de construire vient d'être obtenu !

Durant 3 mois, la situation de crise totale qu'a connu Mayotte, a rendu impossible toute prise

en charge, tout soin ou déplacement. Qu'en a-t-il été du sort des personnes polyhandicapées ? Si vivre sans eau courante ou nourriture, sans possibilité de sortir, est une privation grave de liberté, c'est une condamnation pour ceux qui ont besoin de soins permanents ! Tous ont été prisonniers d'une situation sociale incontrôlable. Jusque fin février les barrages étaient partout, les magasins vides, la pénurie d'eau constante. La violence endémique sur Mayotte a contraint à s'enfermer, plus aucune activité sociale ou économique n'y a été possible.

Sombre panorama ! Pourtant, Mayotte veut vivre et se développer !

Le travail des équipes de l'ALEFPA et de toutes les associations du territoire, a été remarquable de courage ! Qu'elles sachent qu'elles ont mon soutien, sans faille !

Depuis des mois, elles exercent leurs missions dans des conditions très difficiles et dangereuses, passant d'une situation critique à une situation de crise absolue !

À Mayotte, 41% des résidents sont d'origine

étrangère, 74% des nouveaux nés sont de mère étrangère.

On comptait 5000 jeunes en errance complète voilà 10 ans, ils sont aujourd'hui 25 000 dont 15 000 déscolarisés, pour les autres ils n'ont école que par demi-journée et s'ils sont sans papier, réussite scolaire ou pas, ils risquent l'expulsion dès 18 ans. Ils sont donc sans perspective d'avenir.

Sans famille, seuls ou aux mains d'adultes maltraitants, parfois regroupés en bandes, en proie à la misère, à la faim, sans repère, sans espoir du moindre avenir, ces enfants multi traumatisés ont juste haine et rage chevillées au corps.

Nous, responsables associatifs, demandons simplement à pouvoir exercer nos missions au bénéfice de ceux qui sont en situation d'extrême vulnérabilité, quels qu'ils soient !

Nous nous occupons de tous ceux qu'on nous envoie qui ont besoin de nous. Nous n'avons pas à les choisir ou les trier selon des critères administratifs qui ne relèvent pas de notre responsabilité.

Que souhaitons-nous ?

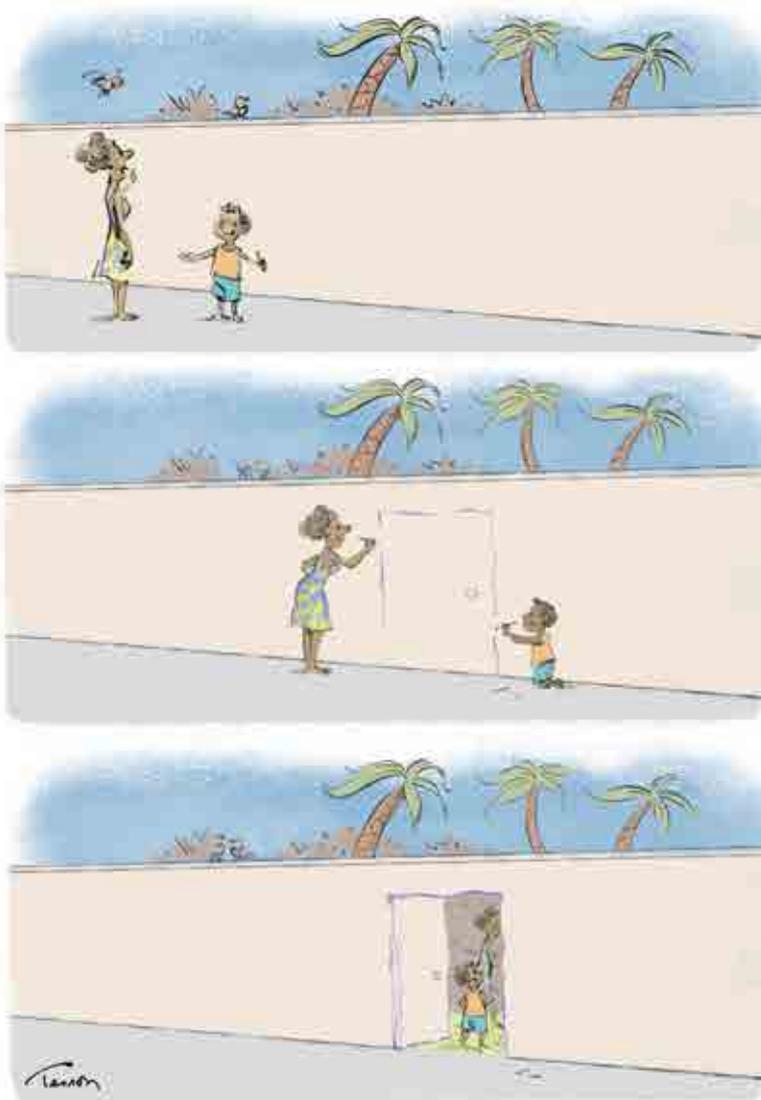
Tout d'abord que l'État renoue le lien entre la population et les élus et parvenir à une situation pacifiée.

Il faut enrayer l'immigration démesurée qui embolise toute possibilité équitable de prise en charge sanitaire, éducative, économique, c'est nécessaire et urgent.

Nous ne devons plus laisser les autorités de Mayotte gérer seules la question de l'immigration régulière et des visas territorialisés entre Mayotte et le reste des Comores. Il faut aussi engager avec ces derniers une politique de coopération et de développement.

Il faut ouvrir des perspectives, surtout aux jeunes.

Pour eux qui ne se sentent pas plus mahorais que comoriens, **nous devons mener des actions éducatives leur permettant de croire en l'avenir.** Le système actuel leur est contraire et ils en sont prisonniers.



« Tout mur est une porte »

« Nous, responsables associatifs, nous voulons à notre niveau, redonner espoir à tous ceux dont nous avons la responsabilité. Nous voulons les accompagner vers une société ouverte, fraternelle et inclusive. »

Daniel DUBOIS
Président de l'ALEFPA



Anli BEDJA
Administrateur Délégué
à Mayotte

Quels sont les enjeux d'éducation et d'accompagnement social aujourd'hui sur le département de Mayotte ?

À Mayotte, tout repose sur l'éducation, levier incontournable pour l'accomplissement de tout individu et plus particulièrement la jeunesse. Dans un territoire où plus de la moitié de la population a moins de 18 ans, il est évident que l'école de la République doit jouer un rôle prépondérant dans l'accompagnement de la jeunesse dans sa socialisation et aussi en lui donnant des outils de compréhension du monde pour qu'elle puisse se projeter vers un avenir prometteur. L'école tout comme l'encadrement familial sont les premiers socles de construction de chaque individu permettant d'être des remparts imparables à tout phénomène de déviance. En 13 ans de départementalisation, nous sommes encore à l'organisation et la mise en place des structures sociales permettant un bon accompagnement des plus vulnérables. Raison pour laquelle l'ALEFPA a

pleinement sa place dans l'échiquier d'offre médico-sociale à Mayotte.

En tant qu'administrateur délégué du territoire, que constatez-vous de l'engagement quotidien des professionnels de l'ALEFPA auprès des personnes accompagnées ?

Au-delà de leur professionnalisme, ce sont des jeunes femmes et des jeunes hommes aux

histoires personnelles poignantes qui font pleinement écho à leur quotidien au sein de l'ALEFPA.

Dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur le terrain ou encore dans certaines turpitudes de la vie sociale mahoraise, ils gardent tous en ligne de mire le bien être des patients dont nous avons la charge telle une grande famille unie. Aujourd'hui, ils sont les premiers ambassadeurs de l'ALEFPA grâce au travail accompli quotidiennement.



« L'engagement des professionnels de l'ALEFPA est total. Nous avons la chance d'avoir une équipe à la fois motivée et soudée, très dévouée dans l'accompagnement des familles et des soins prodigués aux enfants et adultes polyhandicapés. »



Les accompagnements proposés à Mayotte

À Mayotte, l'ALEFPA ce sont trois services : une équipe mobile dédiée au polyhandicap accompagnant 42 enfants, adolescents et adultes, un SAMSAH de 16 places et une résidence sociale de 16 places.

Un vécu professionnel quotidien à Mayotte, une réalité qui fait réfléchir.

À la fin de mon service civique, j'ai eu la chance et l'envie de continuer ma mission d'accompagnement des enfants polyhandicapés et leur famille. Nous n'avons pas d'établissement d'accueil pour le moment (un projet de construction est en cours), les interventions se font à domicile. Nous intervenons en binôme, dans presque tous les villages de l'île, et souvent dans les bidonvilles.

Sur une île, où la délinquance croît et se répète de jour en jour, où l'insécurité règne, où plus personne ne se sent en sécurité, chaque lundi nous nous rendons au domicile des enfants polyhandicapés avec la crainte et la boule au ventre, dans les hauts de Majicavo, dans des maisons en toiles étroites dans lesquelles la chaleur est insupportable. Ces logements insalubres abritent mères, enfants ordinaires et au moins un à deux enfants en situation de polyhandicap dont les pères sont absents. (...)

Et chaque jeudi, nous allons au fin fond du village de Bouyouni, où il faut traverser la rivière à pieds et où rien ne garantit et n'empêche les agressions d'éclater à tout moment.

Ce ne sont que des exemples parmi tant d'autres, et ce n'est pas mieux dans d'autres zones bien sûr.

Mais j'aimerais souligner ici l'importance et l'engagement des mères vis-à-vis de leur enfant. (...) À toutes ces femmes, je leur dis qu'elles sont l'espoir de la vie et l'équilibre du monde. Instruire une seule femme, c'est éduquer toute l'humanité. Elles doivent persévérer dans cette voie, l'ALEFPA, avec tous ses professionnels est là pour les accompagner afin de répondre au mieux à leurs attentes.



Auxiliaire éducatif et sportif, Ankildine mène des activités pour les enfants polyhandicapés : il les accompagne à l'activité océanothérapie, les aide à écrire les lettres de leur prénom (pour ceux qui sont en capacité), à identifier les différentes couleurs, à réciter des chants, à écrire les mots simples. Il leur lit des contes, les promène en fauteuil...



Écouter le ressenti des familles, les accompagner, les orienter ainsi me rendre visible, à tel point qu'elles sachent que je suis un point d'appui sur lequel elles peuvent compter, un professionnel qui va de village en village pour veiller autant que possible au bien-être de leur enfant polyhandicapé.

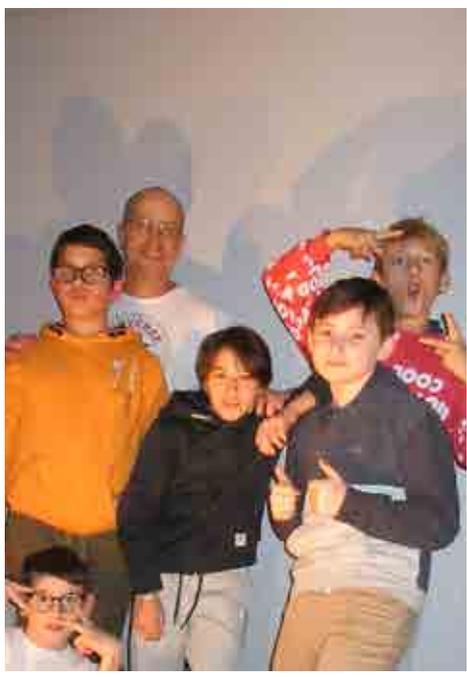
« Évidemment la peur existe. Mais le désir de travailler avec ces enfants en situation de polyhandicap est plus fort que la peur... »

Retrouvez sur le web un reportage vidéo réalisé par Anila Pineau sur le quotidien des professionnels et la totalité du témoignage de Saind Ankildine





Occitanie : l'énorme structure sanitaire appelée emblématiquement « **La Perle Cerdane** » accueillant plus de 200 enfants et adultes depuis plus de 50 ans, est en cours de déconstruction.



Bourgogne Franche-Comté
« **Le dernier survivant** »
film réalisé par 5 jeunes du
SAAMAD âgés de 10 à 14 ans.

Antilles : l'Unité Autiste (UA) de l'IME Denis Forestier a instauré son premier « **Café des parents** ».



Allier : La classe atelier « cinéma » de l'IME du Réray a obtenu le prix « médiation » au concours national Musées (em)portables. Un premier prix remis à Paris ! Bravo Noah, Ewen, Clément, Lucas et Maël pour leur court-métrage intitulé « **Linceil correct exigé** » réalisé avec l'aide de Jean-Sébastien Judais (professeur des écoles).

Nouvelle-Aquitaine : 9 travailleurs de l'ESAT Les Arsses se sont portés volontaires pour venir en soutien aux agents de l'ONF afin de partager leur savoir-faire et aider à planter près de 350 espèces avec des groupes d'enfants.



Océan Indien : un an après avoir rejoint l'ALEFPA, la structure Korbey d'Or se dote d'un site internet pour présenter le service d'aide et d'accompagnement à domicile sur tout le territoire de La Réunion !



Hauts-de-France : pose de la première pierre du tiers-lieu alimentaire et nourricier du Jardin de Cocagne du Raquet et inauguration du CMPP Decroly 2 à Sin-le-Noble.



**RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
NEWSLETTER**

Un conseil scientifique recomposé

Depuis 2014, grâce à Jacques Dufresne, la création du CSA (Conseil Scientifique de l'ALEFPA) a eu pour tâche d'apporter un éclairage scientifique transdisciplinaire à l'ALEFPA. Depuis 2021 Marie-Hélène Canu en est la présidente. En 2024 c'est une nouvelle équipe de 10 universitaires et professionnels du champ médicosocial dont plusieurs salariés de l'ALEFPA qui apportent leurs compétences et partagent leurs convictions.



Marie-Hélène CANU
Professeure de
Neurosciences
Université de Lille

Quels seront vos premiers travaux ?

Ils s'inscriront dans la continuité par l'attribution annuelle de deux prix de thèse ALEFPA Annie Semal-Lebleu. L'appel à candidatures 2024 sera lancé sous peu. Grâce au Fonds de Dotation ALEFPA Solidarité, en 2024, le CSA soutiendra durant son stage, un étudiant réalisant un master sur « le développement d'un outil de dépistage précoce des troubles de la cognition sociale ».

2024 sera placée sous le thème du « pouvoir d'agir dans les lieux de vie » avec deux actions : la participation à la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « recherche participative » de l'université de Lille et l'organisation d'un colloque pour début 2025.

En quoi la recherche contribue-t-elle à l'amélioration des accompagnements ?

Le CSA s'inscrit dans une logique de recherche-action, il a l'ambition d'une recherche participative et citoyenne. Son objectif est un savoir « expert » coconstruit en décloisonnant laboratoires de recherche et établissements, en tissant des liens entre chercheurs, acteurs de terrain, militants et usagers. Aussi la présence de professionnels de l'ALEFPA dans le CSA y est essentielle.

Le Conseil Scientifique de l'association sera-t-il ouvert à d'autres associations ?

Ce lien est d'un intérêt certain pour partager les bonnes pratiques, relayer les informations dans les réseaux respectifs ou répondre ensemble à une question sur l'accompagnement des publics. Dans cette optique, Marie-Hélène Canu a rencontré le président de la commission scientifique de l'Entraide Union.

L'ALEFPA est signataire de la démarche collective pour faire de la santé mentale une grande cause nationale en 2025. C'est un sujet d'un intérêt majeur pour l'association, comme en témoignent les travaux sur les accompagnements en psychiatrie, récompensés par les deux prix décernés en 2023 par le CSA, à **Isabelle Basset** et **Jérôme Lichtlé**.



www.santementale2025.org

Info : l'ALEFPA accompagne au quotidien les personnes concernées par les troubles psychiques dans tous ses établissements, et bien sûr plus particulièrement dans les structures dédiées comme les IME, Résidences dédiées, SAMSAH, ou encore aux côtés de l'association Les Antes dans la Marne, avec laquelle un rapprochement est envisagé.



**Les prix décernés
en 2023
par le CSA**



PROCHAINEMENT

13 juin 2024
Concert citoyen
Hauts-de-France

14 juin 2024
Assemblée Générale
Hauts-de-France

22 et 23 juin 2024
FATTAH Raid Solidaire
Occitanie

Du 24 au 28 juin 2024
Alefpiales
Occitanie

21 septembre 2024
ALEFPA Trail
Eymoutiers - Haute-Vienne

27 septembre 2024
Inauguration du site d'Osséja
renouvelé suite à la
démolition de la Perle
Cerdane - Occitanie



Jean-Jacques Tachdjan
Illustration :
« **Tout mur est une porte** »

« Je continue à me construire mais si je n'avais pas appris à me construire, je ne serai plus là, et pour me construire, j'ai reçu les valeurs de l'ALEFPA » : Jean-Jacques Tachdjan, artiste, nous a fait l'honneur d'illustrer la CARTALEFPA. Adolescent, Jean-Jacques a été pensionnaire au Foyer Pestalozzi et nous a exprimé sa gratitude en faisant sienne la phrase du philosophe américain Emerson : « Tout mur est une porte ».

ACTUALITÉS.



L'assemblée générale de l'ALEFPA se tiendra le vendredi 14 juin 2024 au 1894 - Hauts-de-France. Le conseil d'administration est renouvelé d'un quart, soit six postes à pouvoir, ainsi que six suppléants. Les candidatures doivent être adressées au président de l'ALEFPA (Centre Vauban, Bât. Lille 199-201, rue Colbert CS 60030 - 59043 LILLE CEDEX), six semaines avant, soit au plus tard le 2 mai 2024.

Directeur de publication : Daniel Dubois
Rédactrice en chef : Catherine de Broucker

Conception graphique : Agence La belle Verte
Illustrations : Chloé Beaucé
Dessins de presse : Tesson
Impression : Illico by l'Artésienne
Mise sous pli et diffusion Métropole : ESAT Les Arsses

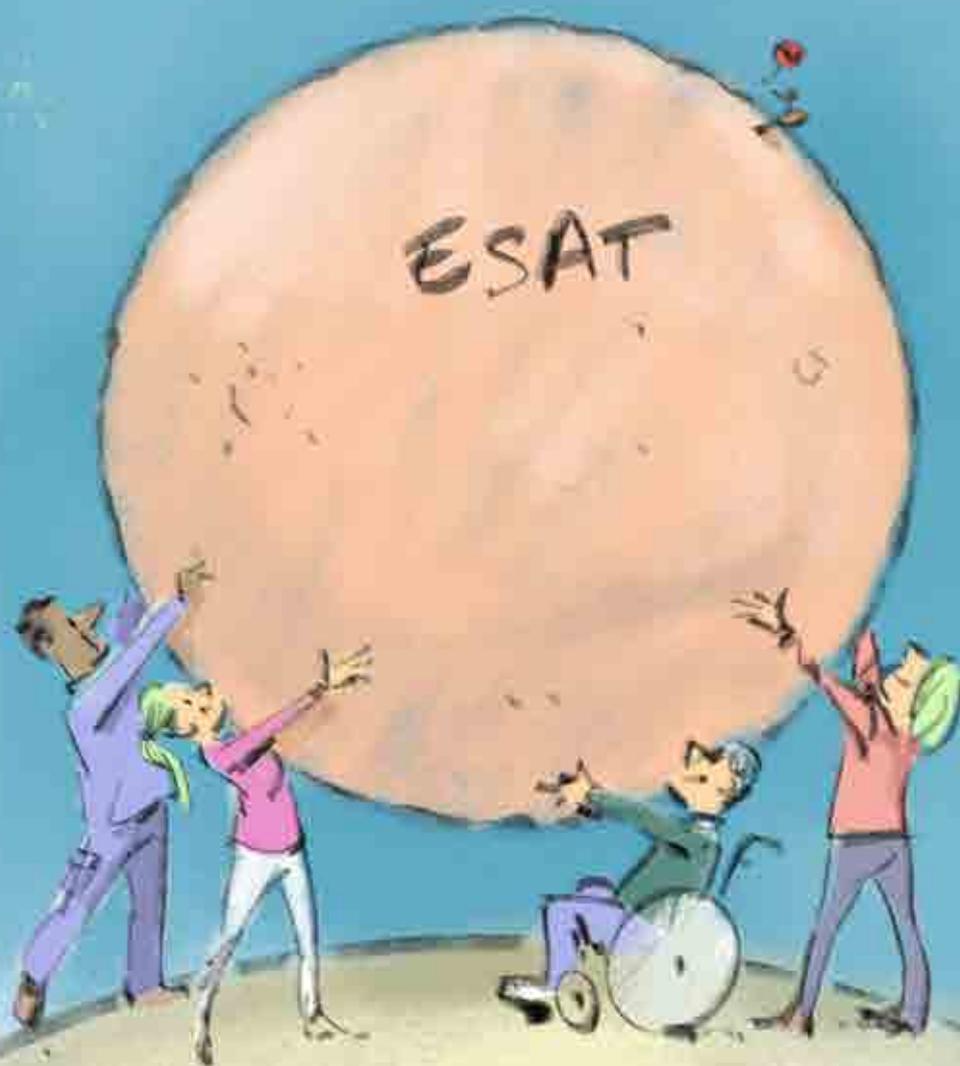
Merci aux contributeurs de ce numéro.

ALEFPA – Siège social - Centre Vauban, Bâtiment Lille, 199-201 rue Colbert,
CS 60030 - 59043 Lille- Contact : 03 28 38 09 40 - contact@alefpa.fr

Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires - Avril 2024.
ISSN en cours

"La grandeur du travail,
c'est d'unir les hommes."

Antoine de Saint Exupéry



Tesson



ALEFPA